

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023

Monsieur le Maire constate l'absence de Jérémy BUNISSET, Manuel CAILLAUD qui donne procuration à Monsieur La Maire, Alex RESTOU qui donne procuration à Monsieur ROUCHON. Il propose d'ajouter quelques points à l'ordre du jour au niveau des questions diverses.

Monsieur le Maire accueille et remercie Mme LATOUR architecte en charge de la rénovation de la salle polyvalente ainsi que le représentant de l'entreprise CITÉ4 qui vont présenter le projet à l'ensemble du conseil municipal.

1° Avant-projet sommaire des travaux de rénovation de la salle des fêtes.

Mme LATOUR commente le projet aux élus et prend note des améliorations ou modifications souhaitées notamment sur la grandeur des toilettes et les aménagements à prévoir. L'objectif des travaux est de rendre la salle des fêtes moins énergivore avec une isolation aux normes actuelles et des espaces plus fonctionnels (agrandissement du local traiteur, des toilettes et un réaménagement de l'entrée).

2° Approbation des procès-verbaux des réunions du 7 juin et 7 juillet.

Votés à l'unanimité des personnes présentes lors de ces deux réunions.

3° Avenant au marché public pour les travaux de la maison Duvert.

Il est nécessaire de prévoir un supplément sur le lot n°2. En effet, le budget prévisionnel de 15 560 € de la partie charpente couverture est insuffisant et il faut ajouter 3 505 € HT afin de remplacer les gouttières, de faire déposer la cheminée et assurer quelques petits travaux complémentaires. Monsieur le Maire demande l'autorisation d'engager cette dépense supplémentaire.

Votée à l'unanimité

4° Proposition des bureaux d'études pour la modification du PLU.

Deux entreprises ont répondu. Monsieur le Maire détaille les prestations proposées. Les élus mandatent Monsieur le Maire pour signer avec l'entreprise GEOSCOPE qui propose le devis le moins cher en essayant d'obtenir une remise.

Votée à l'unanimité

5° Décisions Modificatives Budgétaires sur le budget principal et le budget de l'eau.

Le secrétaire de mairie présente les réajustements qui permettront de faire face à différentes dépenses sur ces deux budgets, notamment les premières échéances de l'emprunt pour la maison Duvert et la redevance de passage des réseaux sous la voie SNCF.

Voté à l'unanimité

6° Mise à jour du tableau des emplois - modification de la durée hebdomadaire du poste d'ATSEM.

La nouvelle organisation de l'école nécessite de passer à un horaire hebdomadaire annualisé de 28 h 20 pour l'ATSEM afin de procéder à la désinfection des jouets et objets ayant servis pour les différentes activités d'une part et au nettoyage des parties sanitaires. Le secrétaire de mairie rappelle qu'auparavant, l'horaire annualisé était de 26 h 40.

Voté à l'unanimité

7° Questions diverses.

- **Synthèse du rapport annuel du délégataire eau assainissement - année 2022**
Le rapport met en évidence une amélioration de notre réseau eau puisque ce sont presque 85 % des volumes qui sont effectivement consommés et facturés. Pour information, au 1^{er} janvier 2023 le prix de l'eau est de 3,36 € TTC le m³ et le prix de l'assainissement de 2,06 € TTC le m³ pour une consommation type de 120 m³ ;
- **Tarifs de l'eau et de l'assainissement.** Monsieur le Maire demande aux élus s'ils souhaitent une modification des tarifs. Conscients des difficultés liées à l'inflation, les élus ne souhaitent pas les augmenter, ce qui pénaliserait les habitants.

Voté à l'unanimité

Bernard LABORIE demande s'il serait possible d'organiser une visite de la station d'épuration car elle n'avait pu avoir lieu en 2021. D'autres élus s'associent à cette proposition. Monsieur le Maire indique qu'il contactera la SAUR afin de programmer une nouvelle date.

- **Discussion sur les colis et les repas des aînées.** Monsieur le Maire propose de reconduire l'idée d'un repas des aînées au Mary Max le samedi 9 décembre et d'une distribution de colis aux personnes de plus de 70 ans qui ne pourront se déplacer.

Voté à l'unanimité

- **Tapis de gym.** Monsieur le Maire informe les élus de la demande du groupe d'acro-yoga qui souhaiterait l'achat de tapis pour la pratique de cette activité car les anciens tapis ne sont plus disponibles. Monsieur Le Maire précise que ceux-ci ont été achetés par l'association des parents d'élèves et sont désormais installés dans la salle de motricité de l'école, à la demande des enseignantes. Les élus sont surpris par le devis présenté (1 519 € TTC) et s'interrogent sur le bien-fondé de cet achat qui ne profite qu'à un petit nombre d'habitants. Madame FAURIE demande s'il ne serait pas possible de rapatrier une partie des anciens tapis à la salle polyvalente. Monsieur le Maire se propose de rencontrer la directrice pour évoquer cette proposition.

- **Devis cuisine maison DUVERT.** Ces dépenses n'avaient pas été budgétisées lors du projet initial afin d'adapter au mieux l'installation aux espaces constitués. Des entreprises ont été sollicitées pour établir un devis. Les élus choisissent la société Alexandre DUCLOUX. Monsieur le Maire précise que la date de fin novembre a été actée pour la livraison des 2 appartements qui seront proposés à la location.

- **Miroir - rue du Pré Sainte-Anne.** Monsieur le Maire lit un courrier reçu d'un administré qui s'insurge contre la décision du conseil municipal de ne pas vouloir installer un miroir afin de faciliter la circulation à cet endroit car les véhicules stationnés sur la route départementale gênent la visibilité. Monsieur le Maire se propose de réunir la commission des travaux de voirie pour étudier la problématique et se charge de demander un devis pour la pose d'un éventuel miroir de sécurité routière.

- **Zone ENR.** Monsieur le Maire donne la parole à la première adjointe qui a assisté à une réunion d'informations sur le sujet. Madame POUJOL rappelle les objectifs de ce dispositif et la nécessité de cibler des espaces sur le territoire de la commune afin d'y installer des énergies vertes (éolienne, panneaux photovoltaïques, géothermie...). Monsieur le maire propose de répertorier le terrain de la Picarelle, le futur bâtiment Sofrelim, le terrain situé entre la déchetterie et le stade ainsi que tous les toits des constructions sur la commune afin de faciliter les éventuels projets des particuliers.

Voté à l'unanimité

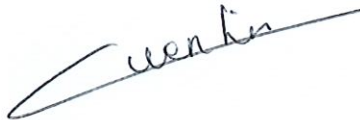
- **Village d'avenir** Monsieur le Maire explique le principe de cette action et les avantages offerts notamment sur l'accompagnement des projets. Il propose aux élus que la commune s'inscrive dans ce dispositif. A titre d'exemples, les projets suivants peuvent bénéficier gratuitement d'un appui en ingénierie :
 - Construction, réhabilitation et rénovation de logements,
 - Projet autour de la sobriété énergétique,
 - Valorisation et réhabilitation du patrimoine culturel,
 - Développement et animation de circuits courts ...

Voté à l'unanimité

- **Point sur la construction des logements adaptés** : Les travaux de terrassement ont commencé et la construction va pouvoir démarrer.

- **Point sur les travaux de voirie** : Monsieur le Maire rappelle que le parking et que certaines routes ont fait l'objet d'une réfection ou de la pose de nouveaux revêtements. Le conseil municipal se félicite de la fin des travaux sur la route départementale des Bertranges, engagés par le conseil départemental, qui ont occasionné des désagréments aux usagers.

La secrétaire de séance,
Yannicka QUENTIN



Le Maire,
Bernard ROUX